

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 7

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Mai

- * Afin de renforcer la lutte contre le smog estival, l'Office fédéral de l'environnement préconise de réduire les émissions d'oxyde d'azote et d'hydrocarbures.
- * Le Conseil fédéral fait connaître son intention de maintenir la taxe poids lourd et la vignette au-delà de 1994.
- * Les mariages et les naissances ont augmenté de 5 % en 1988.
- * Le Département des finances, au nom de l'égalité des sexes, ouvre aux femmes la profession de garde-frontière.
- * L'entreprise Walt Disney propose à la Suisse de construire un pavillon la représentant dans l'enceinte du parc d'attractions d'Orlando.
- * Des citoyens des cantons du Valais, du Tessin, d'Uri et des Grisons demandent, par le biais d'une initiative, le transfert du trafic lourd de la route au rail, le renoncement à un deuxième tunnel routier sous le Saint-Gothard et à la prolongation de l'autoroute N 9 dans le Haut-Valais.
- * Selon un sondage effectué par le périodique alémanique Schweizerische Beobachter un quart des Suisses se déclarent favorables à l'initiative « Pour une Suisse sans armée ».
- * L'Office fédéral de la police veut introduire une formation complémentaire pour les adeptes de la vitesse au volant. De plus, il propose de ne délivrer le permis provisoire aux élèves conducteurs qu'après avoir subi un préexamen.
- * Les prix en Suisse ont fait un bond de 0,5 % au mois d'avril, ce qui représente le taux de renchérissement le plus élevé depuis décembre 1985.
- * Dans le cadre de la lutte contre le sida, l'Alliance des Indépendants propose aux autorités fédérales la remise de drogue aux héroïnomanes sous certaines conditions. Cela permettrait de briser la chaîne qui lie toxicomanie, actes délictueux et prostitution.

* La police saisit pour 940 000 francs suisses de faux billets fabriqués près de Lucerne.

* Dans le canton de Saint-Gall, un chauffeur de poids lourd s'endort et percute un autre poids lourd dont le conducteur lisait son journal au volant.

* A Genève, au siège de l'OMS, on refuse le droit à l'Organisation de la libération de la Palestine de devenir immédiatement membre à part entière. La question est renvoyée à l'année prochaine.

* Un passager clandestin s'introduit dans le compartiment des machines d'une locomotive. Il déclenche un court-circuit et périt carbonisé.

* Grasshopper remporte pour la seconde fois consécutive la finale de la Coupe de Suisse, en battant le FC Aarau par 2 à 1.

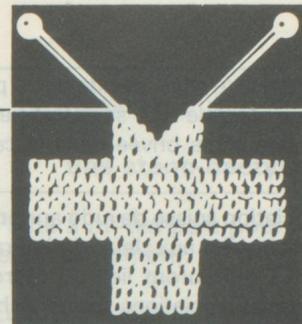
* L'Union syndicale suisse estime qu'il faut renoncer à exiger des tests HIV (Dépistage du sida) lors d'engagements de personnel. De même ces tests ne doivent pas être exigés lors de l'affiliation à une caisse de prévoyance, caisse maladie ou assurance-vie.

* Nouvelle affaire de fausse monnaie. Cette fois c'est la police zurichoise qui met la main sur 18'000 faux billets de 100 dollars.

* Erreur d'ordinateur... Un réfugié kurde reçoit par la poste, comme tous les habitants de la commune de Wohlen (BE), une carte d'électeur établie à son nom, ainsi que la brochure explicative pour les prochaines votations.

* Le Conseil communal de Moutier désire que tous les Jurassiens, du Nord et du Sud, se prononcent par un seul et unique vote sur la création d'un canton à 6 districts, qui irait de Boncourt à la Neuveville. Le Jura devrait remettre sa souveraineté en jeu.

* En 1988, les touristes suisses ont dépensé 8,76 milliards de francs suis-



ses pour leurs vacances à l'étranger. Dans le même temps, ils auraient déboursé pour leurs congés au pays quelque 6,6 milliards.

* A Helsinki, René Felber suggère que la Finlande, la Suède, l'Autriche et la Suisse unissent leurs efforts afin d'établir une coopération politique des pays neutres non membres de la CE sur le plan international.

* On s'achemine vers un nouveau record du nombre de requérants d'asile pour 1989. Plus de 6000 demandes ont été déposées entre janvier et avril.

* Electrowatt SA et les Forces Motrices Bernoises SA désirent construire à Saint-Imier (JB) la plus grande centrale solaire d'Europe (500 kW).

* Désormais les travailleurs de l'horlogerie ne travailleront de nuit qu'une semaine sur quatre, et bénéficieront d'une prime.

* A Bâle, grand rassemblement œcuménique européen. 700 délégués officiels s'interrogent sur la survie de l'humanité face aux dégradations de l'environnement, les atteintes aux droits de l'homme et la menace de l'hiver nucléaire.

* Les membres d'une formation politique d'extrême-droite portant brassards et uniforme sommaire, ne trouvent rien de mieux que de faire la chasse aux requérants d'asile afin de les brutaliser.

* Les usines d'aluminium du Valais émettent moins de fluor. Les agriculteurs ont gagné sur le plan de la santé et les abricots sont beaux et bons.

* Résultats d'une enquête de l'Université de Genève : la Suisse est conservateur, heureux et fier. Il a confiance en ses autorités, aspire à la vie de famille et à un meilleur épanouissement de l'individu.

Le canton d'Argovie décide de ne pas autoriser l'église de scientologie à ouvrir une école privée dans le canton.

- * L'Association suisse de judo annonce sa participation aux Jeux de la Francophonie qui auront lieu au Maroc. Les autres associations sportives helvétiques ne se sentent malheureusement pas concernées.
- * Le café vient en tête du palmarès des boissons en Suisse (3,9 dl par jour). Il est suivi par le lait, l'eau minérale, les boissons sucrées et la bière.
- * Inauguration à Lausanne de l'International Institute for Management Development. Cette super-école pour super-managers n'est ni suisse, ni européenne, elle est « mondiale » et l'on y parle seulement anglais.
- * L'Alliance des sociétés féminines suisses a demandé à la Banque nationale et aux PTT que des effigies de femmes figurent sur les billets de banque et les timbres.
- * Quelque 1000 concurrents ont craché haut, fort et loin à l'occasion du premier championnat romand du cracher de noyau de cerise.
- * Des agriculteurs fondent l'Association suisse des paysans à production intégrée, qui aura pour tâche d'encourager l'application de méthodes

des oscillant entre la culture biologique et l'agriculture conventionnelle.

- * Le syndicat du bâtiment et du bois désire supprimer les discriminations dues au statut de saisonnier. Elle a l'intention de déposer plainte à Strasbourg pour atteinte aux droits de l'homme en matière de regroupement familial.
 - * Naissance de « Bilan », nouveau mensuel économique qui veut rendre compte de la vie économique, financière et industrielle de la Suisse.
 - * Un inventeur de Châtillon (FR) a trouvé le moyen d'enregistrer les réactions des plantes à la voix humaine, aux coups et aux caresses, au moyen d'un circuit électronique et d'un oscilloscope.
 - * Le Département d'Etat américain annonce la suppression prochaine des visas pour les visiteurs suisses désirant se rendre aux USA.
- Juin**
- * La police zurichoise se dote d'une police montée pour la durée de l'été.
 - * La commission d'enquête parlementaire instituée à la suite de l'affaire Kopp publie son rapport intermédiaire qui ne donne aucune information, si ce n'est qu'elle publiera son rapport final fin novembre.

* Amnesty International dépose à la chancellerie fédérale une pétition munie de 56'661 signatures qui demande aux autorités fédérales de cesser d'autoriser l'exportation d'armes vers des pays où les droits de l'homme sont violés.

* Le parti socialiste suisse n'édictera pas de mot d'ordre officiel pour la votation de l'initiative « Pour une Suisse sans armée ».

* Selon un journal japonais, la préfecture de Saga, qui se trouve dans l'île de Kyushu, envisage la construction d'un village suisse, ceci afin de concurrencer le village hollandais de Nagasaki.

* Les ministres des transports de la CEE continuent d'exiger de la Suisse l'ouverture d'un corridor routier pour les poids lourds de 40 tonnes.

* L'équipe suisse de football perd à nouveau : 0-1 face à la Tchécoslovaquie. Le train pour le Mondial de 1990 s'éloigne à grandes enjambées.

* Un autre sondage, réalisé pour la TV, nous apprend que 54 % des Helvètes sont pour la prise de sanctions contre le régime d'apartheid sud-africain.

* Selon la Cour suprême du canton de Berne, la Confédération doit indemniser les maraîchers pour les pertes qu'ils ont subies à la suite de la catastrophe de Tchernobyl.

ECOLE NOUVELLE DE LA SUISSE ROMANDE

Fondée en 1906

Ch. de Rovéraz 20 CH-1012 Lausanne / Chailly
Tél. 021/321122

*« Toute la pédagogie
repose sur la confiance :
un enfant mis en confiance
aura confiance en lui »*



De 3 à 18 ans une scolarité équilibrée et heureuse



- Maternelle
- Classes enfantines, primaires
- Tronc commun jusqu'à 14 ans
- Certificat d'études
- Préparation à la maturité fédérale A, B, C, D, E, et au baccalauréat international
- Cours intensifs de français
- Externat et internat mixtes
- 25 000 m² de verdure avec terrains de sport
- Etudes et repas de midi surveillés
- Transport en bus pour la région lausannoise